

De quelles friches parle-t-on ?

Les espaces ciblés sont des petites parcelles délaissées au sein d'un territoire agricole. Elles évoluent naturellement vers un stade boisé.

Utilités d'une friche

- Accueillir une faune et une flore diversifiées
- Participer à la continuité écologique (trame verte)
- Épurer les eaux de ruissellement et lutter contre l'érosion des sols.

> Un milieu riche et utile à condition de l'entretenir

Ces milieux peuvent se refermer rapidement et entraîner la disparition des espèces initialement présentes. Des actions de gestion ponctuelles peuvent y remédier (coupe de ligneux).

Quelles espèces peut-on y rencontrer ?



Auxiliaires de culture (insectes pollinisateurs, coccinelle, carabe, alouette des champs, hérisson, orvet...)



Petite faune (perdrix, lièvre...)



Espèces rares et menacées (busard cendré, fauvettes)

AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ

Forte d'un siècle d'engagement avec plus de 46 000 adhérents, 5 000 bénévoles actifs, 400 salariés sur le territoire national et d'un réseau d'associations locales actives dans 79 départements, la LPO est aujourd'hui la première association de protection de la nature en France.

Depuis sa création la LPO mène des actions de protection et de sensibilisation en faveur de la faune sauvage et des milieux naturels en lien avec les acteurs socio-économiques. Dans ce cadre, elle encourage les propriétaires de friches à entretenir et gérer leurs parcelles et ainsi, à favoriser la faune et la flore des milieux agricoles.



Pour tout renseignement sur la gestion de votre friche contactez-nous :



Avec le soutien financier de :



AUVERGNE – Rhône-Alpes*

* Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'Etat avant le 1er octobre 2016, après avis du Conseil Régional.

FONDATION ELLIS ELLIOT

Photographes : Paul Adlam, Jean-Jacques Boujot, Patrice Franco, Alain Gagne, Pacot Gomez, Quentin Schmidt, Pierre Subrin. Conception et réalisation : LPO Isère, LPO Rhône, LPO Coordination Rhône-Alpes - Édition 2015.

LES FRICHES DES ÎLOTS DE BIODIVERSITÉ



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Stade pionnier

Milieu ouvert



Le premier stade d'évolution de la friche est caractérisé par la repousse de végétaux (graminées, églantiers, ronces...), mais la couverture végétale de faible densité ne protège pas suffisamment d'éventuels dérangements.



CONSEILS D'ENTRETIEN

- CONSERVER DES ZONES EN LIBRE ÉVOLUTION (CRÉATION D'UNE BORDURE PROTECTRICE)
- LIMITER L'APPARITION DES ESPÈCES ENVAHISSANTES ET EXOTIQUES

Stade intermédiaire

Milieu en mosaïque (optimal)

STADE À FAVORISER ET À MAINTENIR

Le second stade d'évolution de la friche est caractérisé par une forte diversité des habitats. On rencontre au sein d'une même parcelle des zones prairiales, des buissons, des ronciers et des petits bosquets. Ce milieu en mosaïque est le refuge d'une faune et d'une flore variées.



CONSEILS D'ENTRETIEN

- CONSERVER DES MARES, MURETS DE PIERRES SÈCHES ET PIQUETS
- FAVORISER LA RONCE ET LIMITER LES BUISSONS (DÉBROUSSAILLAGE EN AUTOMNE 1 FOIS TOUS LES 3 À 4 ANS)

Stade boisé

Milieu fermé



Le stade final d'évolution d'une friche est le stade boisé. La parcelle est composée dans son ensemble d'arbres et d'arbustes. Ces bosquets sont favorables aux espèces forestières, mais la diversité y est moindre.



CONSEILS D'ENTRETIEN

- COUPER LES ARBRES ET ARBUSTES (CONSERVER LES ARBRES D'INTÉRÊT EN PÉRIPHÉRIE)
- BROYER UNE PARTIE DES ZONES EMBROUSSAILLÉES PAR DES PRUNELLERS OU AUTRES LIGNEUX